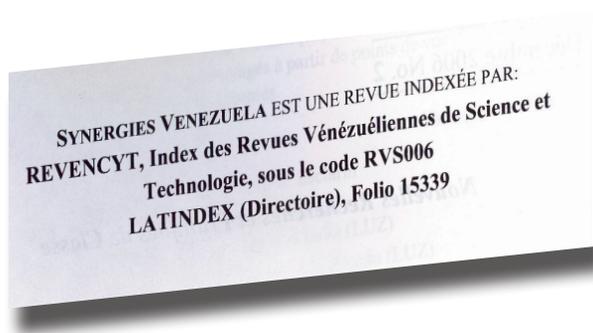


Yolanda Quintero de Rincón
Verónica Bustamante
Synergies Venezuela



Synergies Monde n° 2 - 2008 pp. 127-137



► LATINDEX exige **33 critères** pour l'indexation qui sont les mêmes exigés par d'autres index. Les voici :

CARACTÉRISTIQUES DE BASE

Les critères signalés avec un astérisque sont déjà présents dans toutes nos revues.

1.- Mention du groupe éditorial*

On vérifiera que l'existence d'un conseil éditorial ou un responsable scientifique soit mentionné dans la revue.

2.- Contenu*

La revue qualifie de façon positive si au moins 40% des travaux publiés sont des:

- a) Articles originaux inédits
- b) Rapports techniques, normes ou spécifications
- c) Conférences ou communications dans des congrès
- d) Lettres à l'éditeur ou articles courts
- e) Articles de révision, états de l'art

3.- Ancienneté minimale d'un an*

Pour être évaluée la publication devra avoir commencé son édition au moins un an avant le moment où on réalise l'analyse. Les publications semestrielles ou annuelles devront être évaluées avec un minimum de trois fascicules différents. Dans tous les cas, l'évaluation sera faite avec les numéros les plus récents.

4.- Identification des auteurs*

Les travaux devront être signés par les auteurs avec leurs noms et leurs prénoms ou une déclaration de l'auteur institutionnel.

5.- Lieu d'édition*

Le lieu de l'édition devra être signalé dans un endroit visible de la revue.

6.- Entité éditrice*

L'entité ou institution éditrice devra apparaître dans un endroit visible de la revue.

7.- Mention du Directeur*

Dans la revue devra apparaître le nom du directeur de la publication, responsable éditorial ou son équivalent.

8.- Mention de l'Adresse*

Devra être signalée dans un endroit visible l'adresse postale ou électronique de l'administration de la revue aux effets d'abonnements, échanges, envoi de travaux, etc.

CARACTÉRISTIQUES DE PRÉSENTATION DE LA REVUE

9.- Pages de présentation*

La revue devra inclure le titre complet, ISSN, volume, date et logo bibliographique (pour ce dernier, voir critère 12).

10.- Mention de la périodicité*

La revue doit exprimer ou mentionner sa périodicité ou le numéro de fascicules qu'elle éditera par an.

11.- Table de contenus (sommaire)*

La revue qualifie positivement s'il existe dans chaque fascicule une table de contenus ou sommaire où sont indiqués le titre des articles, les auteurs et les pages initiales.

12.- Logo bibliographique au début de chaque article

La revue qualifie positivement si le logo bibliographique apparaît au début de chaque article et identifie la source. Le logo bibliographique est le nom de la revue. Il devra être situé dans la partie supérieure droite de la page initiale de chaque article, suivi du numéro, l'année et des pages où commence et termine l'article.

13.- Logo bibliographique à chaque page

La revue qualifie positivement si le logo bibliographique identifiant la source apparaît dans chacune des pages des articles publiés (voir modèle à la fin).

14.- Membres du Conseil Éditorial*

La revue qualifie positivement si les membres du Conseil Éditorial sont signalés dans la revue.

15.-Entité d'appartenance institutionnelle des membres du Conseil Éditorial*

La revue qualifie positivement si sont fournies les données concernant les institutions auxquelles adhèrent les membres du Conseil Éditorial. Il ne suffit pas de signaler uniquement le pays.

16.- Entité d'appartenance des auteurs*

Il devra être signalé au moins le nom de l'institution où travaille l'auteur ou les auteurs de chaque article. Cette information peut être située aussi bien au début qu'à la fin de chaque article, de même que dans la « liste des collaborateurs » ou « informations sur les auteurs » qui apparaissent entre les premières ou dernières pages d'un fascicule.

17.- Réception et approbation des originaux

La revue qualifie positivement uniquement si elle indique les deux dates (voir modèle d'instrument d'évaluation des articles à la fin).

CARACTÉRISTIQUES DE GESTION ET POLITIQUE ÉDITORIALES

18.- ISSN*

On considérera positivement l'existence du code ISSN.

19.- Définition de la revue*

La revue devra exprimer l'objectif, thématique et le public auquel elle s'adresse.

20.- Système d'arbitrage

Dans la revue on doit signaler la démarche utilisée pour la sélection des articles à publier (Voir modèle d'instrument d'évaluation à la fin). Dans les « Recommandations aux auteurs » il est signalé que les articles seront soumis à un Comité d'Arbitrage local et international.

21.- Évaluateurs externes

Il devra être signalé que le système d'arbitrage a recours à des évaluateurs externes à l'entité ou institution éditrice de la revue.

22.- Auteurs externes*

Au moins le 50% des travaux publiés devront provenir d'auteurs externes à l'entité éditrice. Dans le cas des revues éditées par des associations, sont considérés comme auteurs appartenant à l'entité éditrice tous ceux qui font partie de la direction de l'association ou qui figurent dans l'équipe responsable de la revue.

23.- Ouverture éditoriale*

Au moins deux tiers du conseil éditorial devront être étrangers à l'entité éditrice.

24.- Services d'information

La revue qualifie positivement si elle est intégrée dans un service d'indexation, résumés, directoires ou bases de données. Ce champ qualifie positivement aussi bien si la base de données est mentionnée par la propre revue que par le qualificateur.

25.- Respect de la périodicité*

La revue qualifie positivement si elle édite par an le nombre de fascicules correspondant à la périodicité signalée.

CARACTÉRISTIQUES DES CONTENUS

26.- Contenu*

La revue qualifie positivement si au moins 40% des articles correspondent à des travaux de recherche, communication scientifique ou création originaux.

27.- Instructions ou recommandations aux auteurs

La revue qualifie positivement si elle intègre les instructions aux auteurs sur l'envoi des originaux et des résumés au moins dans un des numéros à l'an (le comité local de Synergies Venezuela a modifié les recommandations afin de les faire plus explicites pour les collaborateurs. Elles sont présentées à la fin).

28.- Élaboration des références bibliographiques

Dans les instructions aux auteurs devront être indiquées les normes d'élaboration des références bibliographiques. (Voir les normes dans les « Recommandations aux auteurs »).

29.- Exigence d'originalité

La revue qualifie positivement si dans la présentation des instructions aux auteurs cette exigence est signalée pour les travaux soumis à publication.

30.- Résumé

Tous les articles devront être accompagnés d'un résumé dans la langue originale du travail.

31.- Résumé dans deux langues

La revue qualifie positivement si elle présente des résumés dans la langue originale du travail et dans une autre langue.

32.- Mots-clés

La revue qualifie positivement si des mots-clés sont présentés après le résumé de l'article.

33.- Mots-clés dans deux langues

Pour qualifier positivement, la revue doit inclure des mots-clés dans la langue originale du travail et dans une autre langue.

N.B : Je vous présente maintenant, les deux modèles qui ont été approuvés par le Comité local de *Synergies Venezuela* :

- 1.- *Les Recommandations aux auteurs et*
- 2.- *Le Registre d'évaluation des articles.*

Pour le 1. Nous avons décidé d'inclure quelques normes pour l'élaboration des Références. Nous avons préféré de mettre « Références » et non pas « Références bibliographiques » parce que les références électroniques (documents et articles de revues en ligne) sont déjà acceptées un peu partout. Les critères que nous avons adoptés sont ceux de l'APA (American Psychological Association). Pour plus d'information sur cet aspect, je vous conseille de visiter le site :

http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Kyheng_References.html et consulter le document « *La Référence Bibliographique : Norme et Praxis* » de Rossitza Kyheng de l'Université Paris 10.

Par rapport au document 2. il a été élaboré avec l'intention d'aider le jeune chercheur à évaluer un article scientifique. Même si on croit savoir par intuition et conviction ce qu'il faut faire, c'est pratique d'avoir un instrument qui nous oriente pendant la réalisation de cette délicate tâche.

Il faut signaler que cet instrument n'est pas inclus dans la revue. Vous l'envoyez au coordinateur de l'index, avec un exemplaire de la revue lorsque vous sollicitez l'indexation. C'est une manière de montrer que les articles sont en effet arbitrés ou évalués.

Également, vous envoyez cet instrument à l'évaluateur lorsque vous lui demandez, très gentiment et au moyen d'une belle lettre, de collaborer avec l'arbitrage d'un article (j'ai aussi le modèle de la lettre, n'hésitez pas à me le demander si vous en avez besoin).

Finalement je vous montre un exemple (très rudimentaire, je l'avoue) de la première page d'un article avec l'inclusion des dates de réception et approbation, et du logo bibliographique sur la partie supérieure droite de la page. J'appelle *Laurent Pochat* pour qu'il nous offre, comme d'habitude, son aide spécialisée à ce sujet.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

1.- Les travaux doivent être inédits et ne doivent pas avoir été proposés de façon simultanée à d'autres publications.

2 Les articles devront être envoyés aux adresses suivantes : yolandajo@cantv.net, ou synergiesvenezuela@cantv.net.

3.- Les articles seront soumis à un Comité d'Arbitrage Local et International.

4.- Tout article sera accompagné par un court C.V. de l'auteur et sera identifié par un titre clair et descriptif de son contenu.

5.- Tout article devra comporter un résumé (200 mots maximum) en français, en espagnol et en anglais et au moins trois mots-clés identifiant son contenu.

6.- Les articles devront être écrits en Times New Roman, taille 10, interlignes simples (20 pages maximum).

7.- Chaque auteur recevra 3 exemplaires de la revue où son travail sera publié ainsi que 5 separata de son article.

8.- Format standard des articles

a-) Titre de l'article

Times New Roman Gras, taille 12, centralisé, avec majuscule uniquement à la première lettre, positionné à cinq interlignes simples du haut de la page.

b-) Prénom et Nom de l'auteur

Times New Roman Italique, taille 12, centralisé, majuscules aux initiales, à la ligne immédiatement après le titre.

c-) Entité d'appartenance de l'auteur

Times New Roman Normal, taille 12, centralisé, majuscules aux initiales, à la ligne immédiatement après le nom de l'auteur.

d-) Résumé de l'article

Times New Roman Italique, taille 10, justifié, 3 interlignes simples après l'entité d'appartenance de l'auteur.

e-) Début de l'article

Séparé par une ligne blanche du résumé de l'article.

f-) Paragraphes

Times New Roman, taille 10, retrait simple à la première ligne, alignement justifié.

g-) Sous-titres

Times New Roman Gras, taille 10, pas d'italique, pas de lettres majuscules.

h-) Notes

A la fin de l'article, Times New Roman, taille 9, numérotées 1, 2, 3..., elles ne sont pas séparées par une ligne blanche.

i-) Références

Les références seront présentées selon la modalité « auteur, date », Times New Roman Gras, taille 10, après les Notes.

- Article de revue : NOM, prénom, Date, Titre de l'article, Titre de la revue (en italique), Volume (en italiques), Pages.
- Livres (un auteur) : NOM, prénom, Date, Titre (en italiques), ville, Éditeur.
- Livres (entre deux et six auteurs) : Il faut citer tous les noms (par ordre alphabétique) avec l'initiale des prénoms, Titre (en italiques), Ville, Éditeur.
- Livres (plus de six auteurs) : Citer seulement le premier suivi de « et al », Date, Titre (en italiques), Ville, Éditeur.
- Document en ligne : Nom et prénom de l'auteur, Date, Titre (en italiques), Date de consultation (Consulté le...), Disponible sur URL : (http://).
- Article de revue en ligne : NOM et prénom de l'auteur, Date, Titre de l'article, Titre de la revue (en italiques), Date de consultation (Consulté le ...), Disponible sur URL : (http://).
- Thèses, Mémoires : NOM et prénom de l'auteur, Date, Titre, Niveau (Doctorat, DEA, Licence), Université, Pays.

REGISTRE D'EVALUATION DES ARTICLES

Titre de l'Article :	
Discipline :	
Date de Réception :	Date de Renvoi :

I. EVALUATION

1. RÉSUMÉ	Excellent	Bon	Moyen	Déficient
Exprime avec clarté le but de la recherche				
Reflète de façon appropriée le contenu de l'article				
S'adapte aux critères d'organisation et rédaction des résumés académiques				
Présente sa version en anglais (abstract)				
Présente sa version dans une autre langue				
2. ORGANISATION	Excellent	Bon	Moyen	Déficient
Cohérence par rapport aux objectifs de la recherche				
Adaptation au thème et au contenu du travail				
Référence à la méthodologie ou séquence opérative pour le développement de la recherche (si c'est le cas)				
Traitement de graphiques, grilles ou tableaux (si présents)				
Cohérence dans la division en sections et paragraphes pour faciliter la lecture				
Adaptation de la rédaction aux normes conventionnelles pour la présentation d'articles				
Adéquation aux normes de présentation exigées par la revue				

3. IMPORTANCE DU SUJET, TRAITEMENT ET APPORTS	Excellent	Bon	Moyen	Déficient
Importance du sujet pour la discipline				
Importance pour la communauté académique spécialisée				
Pertinence des théories sousjacentes et des auteurs traités				
Adaptation de la méthodologie de travail au sujet, domaine ou discipline				
Maîtrise et traitement de l'information donnée				
Originalité dans le traitement, apports et interprétation				
Apports pour le domaine de connaissance et applicabilité dans la solution de problèmes				

4. CONCLUSION	Excellent	Bon	Moyen	Déficient
Adéquation au sujet et au contenu du travail				
Relation avec les objectifs de la recherche				
Synthèse des apports offerts				

5. RÉFÉRENCES	Excellent	Bon	Moyen	Déficient
Pertinente et adéquation de la bibliographie				
Traitement du système de cites et références dans le texte				
Actualité de la bibliographie consultée				
Adéquation aux normes exigées par la revue				

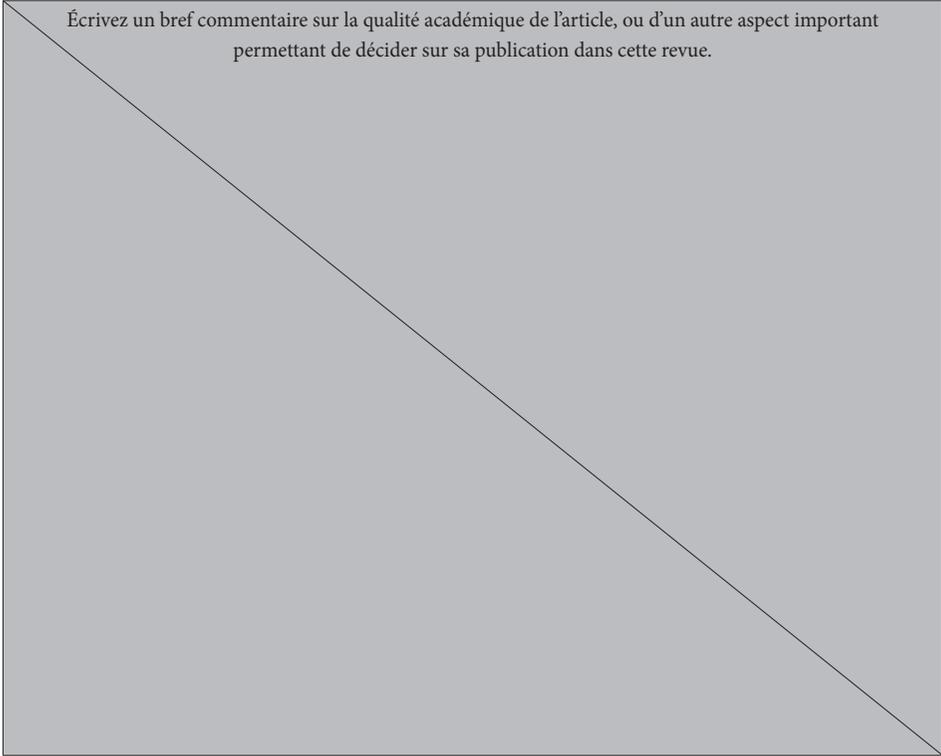
II. RESULTAT DE L'EVALUATION

Cochez (✓) la case correspondant au résultat de l'évaluation. A votre avis l'article est :

- (1) Publiable
(2) Publiable avec modifications
(3) Non publiable

III. COMMENTAIRES

Écrivez un bref commentaire sur la qualité académique de l'article, ou d'un autre aspect important permettant de décider sur sa publication dans cette revue.



IV. L'EVALUATEUR

Nom de l'évaluateur :
Institution :
Numéro de la Carte d'Identité ou Passeport :
Signature :

« Enseignement simultané de la langue et de la culture dans les cours de Français langue étrangère »

Mariela Arrieta

Universidad del Zulia

Departamento de Idiomas Modernos

Résumé

La langue et la culture sont profondément reliées et doivent être enseignées simultanément ; un bon apprentissage de la langue dépend d'une bonne compréhension et d'une bonne connaissance de la culture. Le présent article est une étude descriptive « in situ » non expérimentale qui a pour but de déterminer si la langue et la culture cibles sont enseignées de manière simultanée dans les cours de français langue étrangère au Département de langues modernes de l'Université du Zulia (DIM-LUZ). Pour la collecte des données, un questionnaire a été mis en place auprès de l'équipe de professeurs de français du DIM-LUZ. D'après les résultats obtenus, on a déterminé que 100% des professeurs abordent les contenus culturels dans leurs cours, mais 50% le font de manière occasionnelle. De cette manière, on a conclu que l'enseignement de la culture en classe de français langue étrangère au DIM-LUZ est sous-exploité et minoré et s'accorde une priorité aux contenus linguistiques.

Mots clés : contenus culturels, pratiques interculturelles, enseignement-apprentissage simultanés des langues-cultures.

Enseñanza simultanea de la lengua y la cultura en los cursos de Francés como lengua extranjera

Resumen

La lengua y la cultura están profundamente relacionadas y deben enseñarse de manera simultánea; un buen aprendizaje del idioma depende de una buena comprensión y de un buen conocimiento de la cultura. El presente artículo es un estudio descriptivo de campo no experimental con el fin de determinar si el idioma y la cultura meta se enseñan de manera simultánea en los cursos de francés como lengua extranjera en el Departamento de Idiomas de la Universidad del Zulia (DIM-LUZ). Para la colecta de información, se aplicó un cuestionario entre los profesores de francés del DIM-LUZ y según los resultados obtenidos, se determinó que el 100% de los profesores abordan los contenidos culturales en sus cursos, pero el 50% lo hace de manera ocasional. De esta manera, se concluyó que la enseñanza de la cultura en la clase de francés como lengua extranjera en el DIM-LUZ es sub-explotada y relegada; concediéndosele prioridad a los contenidos lingüísticos.

Palabras clave : contenidos culturales, prácticas interculturales, enseñanza-aprendizaje simultánea de las lenguas-culturas.

Simultaneous teaching of language and culture in courses of French as a foreign language

Abstract

Language and culture are deeply related and they should be taught in a simultaneous way; a good learning of the language depends on a good understanding and on a good knowledge of the culture. The present article is a field descriptive and non experimental study, with the purpose of determining if the language and culture are taught simultaneously in the courses of French as foreign language in the Languages. Department of University of Zulia (DIM-LUZ). For the collection of information, a questionnaire was applied among the professors of French of the DIM-LUZ. According to the obtained results, it was determined that 100% of the professors approaches cultural topics in their courses, but 50% of them makes it on an occasional basis. In this way, it was concluded that the teaching of the culture in the class of French as foreign language in the DIM-LUZ is sub-exploited and relegated; giving priority to the linguistic contents.

Key words : cultural topics, intercultural practices, simultaneous teaching-learning of languages -cultures.

Date de réception: 03-03-05 Date d'approbation: 30-05-05